

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2014

Le conseil municipal de la commune d'Onlay, dûment convoqué, s'est réuni en mairie le 16 avril 2014, sous la présidence de M. Daniel MARTIN, Maire.

Présents : Jean-François ROLLAND 1^{er} adjoint, Paul BAYARD 2^{ème} adjoint,
Mmes Odile MARCEAU, Jeannette PASTIJN, Florence ROBERT, Isabelle RUDIE,
Mes. Bernard GENTY, Jean-François THIBAUDIN, Patrice THIBAUDIN.

Absent excusé : M. Pascal THIBAUDIN, procuration donnée à M. Daniel MARTIN.

M. Jean-François ROLLAND est désigné secrétaire de séance.

I - Vote des taxes :

Vote des taux des taxes locales

Le maire propose de ne pas augmenter la part communale du taux des taxes

Taxe d'habitation : 22.15 %	} (taux identiques à 2013)
Taxe foncière (Bâti) : 12.35 %	
Taxe foncière 'Non bâti) : 31.82 %	
CFE (Cotisations foncières des entreprises) : 24.53 %	

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

II - Utilisation de la taxe de séjour :

La collecte de la taxe de séjour sera affectée au fleurissement de la commune.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

III - Vote du Budget Communal :

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2013 qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses : 240 134.04 €

Recettes : 240 134.04 €

Investissement :

Dépenses : 148 924.82 €

Recettes : 148 924.82 €

Vote à l'unanimité

IV - Délégation de compétences au Maire, Délégation de signature aux Adjointes, Délégation de signature à l'État Civil :

L'ensemble des "délégations de compétence" accordé à M. Daniel MARTIN.
L'ensemble des "délégations de signature" accordé aux adjoints.
Délégation de signature pour l'Etat Civil à la secrétaire de mairie.

L'ensemble des délégations a été approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

V - Prêt bancaire :

Le Conseil Municipal autorise M. Daniel MARTIN, à négocier auprès des établissements bancaires, un éventuel emprunt si nécessaire.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

VI - Agence postale communale :

Dans le cadre de la mutualisation avec La Poste, le conseil municipal décide d'intégrer l'agence postale au secrétariat de mairie. Les couts d'aménagement sont intégralement pris en charge par la poste. Cette opération permet une amplitude horaire plus importante pour la poste et la mairie.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

VII - Contrat de travail Johanna De SAEDELEER :

Le contrat de Mme Johanna De SAEDELEER pour le nettoyage des locaux communaux est reconduit pour une durée de 24 mois. (1h/semaine).

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

VIII - Admission en non valeur :

Admission en "non valeur" de la dette se montant à 420 €, de M. BOULOT, après concertation avec Monsieur Le Percepteur.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

IX - Délibération EDF pour occupation du domaine public :

La redevance pour occupation des sols E.D.F. se monte à 195 €.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

X – DCE 2014 :

- La subvention la D.C.E d'un montant de 4 060 € sera utilisée pour la réfection de la rue des Bouillots.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

XI- Commissions Communales des Impôts Directs :

- Une liste de 32 contribuables (communes et hors communes) et propriétaires de bois est établie afin de répondre à la demande de la Direction Générale des Finances qui permettra d'établir une commission communale des impôts directs.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

XII- Election des membres du CCAS

- Composition du C.C.A.S. :
Membres du C.M. :
Paul BAYARD, Odile MARCEAU, Florence ROBERT, Jeannette PASTIJN, Bernard GENTY
Administrés hors conseil
Lila BLANCHOT, Yolande SALLIEGE, Marianne BAYARD, Michèle GENTY, Juliana STAM.

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

XIII- Commission communales

Travaux :

- Jean-François ROLLAND, Jean-François THIBAUDIN, Paul BAYARD, Florence ROBERT, Pascal THIBAUDIN

Tourisme, Equipement, Matériel :

- Florence ROBERT, Jeannette PASTIJN, Isabelle RUDIÉ, Jean-François THIBAUDIN

Personnel communal :

- Odile MARCEAU, Isabelle RUDIÉ, Bernard GENTY, Patrice THIBAUDIN

Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil.

Pour information :

Nous vous rappelons que les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014.

Nous vous rappelons qu'il est important de procéder aux contrôles de vos assainissements, en vous inscrivant auprès de Test Ingénierie au 01.60.07.07.07. L'agence de l'eau ne nous versera la subvention qu'à la seule condition que tous les contrôles aient été effectués. Cette subvention nous permettra de vous rembourser une partie de la somme que vous aurez réglé.

La séance est levée à 21 h 30